

Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014 (RGDH-3) : Décryptage d'une supercherie !

Les résultats préliminaires du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-3)¹, effectué du 01 mars 2014 au 01 avril 2014, a surpris plus d'un observateur. D'abord, parce que la population guinéenne serait, selon ce RGPH3, moins nombreuse (environ 10 millions) que toutes les projections démographiques jusque-là usuelles (12-13 millions), avec toutes les conséquences en résultant. Ensuite, à cause de la baisse de la population, à contre-courant, dans certaines préfectures (Guéckédou, Dalaba...). Et enfin, parce que le RGPH-3 fait de la région administrative de Kankan (zone de savane africaine) la plus peuplée de la Guinée, devant la capitale administrative et économique Conakry et la région de N'Zérékoré (la plus peuplée en 1996). Dans cet article, un accent particulier sera mis sur ce dernier point (par ricochet, sur le 1^{er} point) !

Qu'une région de l'intérieur du pays soit plus peuplée que la capitale n'est, en soi, pas un problème. Encore faut-il l'expliquer de manière plausible. En 1996, la région de N'Zérékoré était la région la plus peuplée du pays, selon le RGPH-2. La raison avancée était indiscutable et palpable: l'afflux de réfugiés de 2 pays frontaliers (de la région) en guerres civiles simultanées à l'époque (Libéria et Sierra-Leone). Néanmoins les raisons avancées pour le RGPH3, de surcroît sous un climat politique teinté d'ethno stratégie, laissent plutôt perplexe. Il n'est pas suffisant de se contenter de souligner son étonnement face à ces chiffres. Il faudrait aller au-delà et décortiquer ces chiffres. C'est-à-dire les éplucher et expliquer ce qu'ils signifient !

Dans cet article, il ne sera point question d'analyser les résultats du RGPH-3 en fonction de celui de 1996. En effet, il est vrai que depuis 1996, date du dernier recensement, d'importants mouvements migratoires peuvent avoir eu lieu vers la région administrative de Kankan (dû à la guerre civile en Côte d'Ivoire, à la « ruée vers l'eldorado minier ») et à partir de la région de N'Zérékoré (retour des réfugiés libériens et sierra léonais à la fin des dites guerres). Aussi ne feront nous recours qu'aux chiffres exhaustifs officiels les plus récents de parties non négligeables de la population guinéenne : corps électoral (guinéens de 18 ans et plus) des élections législatives du 28 septembre 2013², des effectifs de l'Ecole Primaire de Juin 2013³ et ceux du Secondaire

¹ <http://www.stat-guinee.org/index.php/res-pre-rgph3#>

² http://www.ceniguinee.org/index.php?option=com_content&view=article&id=589&Itemid=196

³ Annuaire Statistique Enseignement Primaire 2012-2013, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, Juin 2013.

(collège et lycée) de Juin 2013⁴. Si on peut admettre que des flux migratoires importants (dû aux raisons citées plus haut) ont pu avoir une incidence majeure sur la population guinéenne pendant la décennie précédente, il ne serait nullement incongru de penser qu'aucune raison de choc migratoire important n'a été enregistrée depuis juin 2013 et depuis la fin du recensement électoral pour les législatives du 28 septembre 2013 jusqu'au RGPH-3 (Mars 2014). En effet tous les flux migratoires majeurs de guinéens (de l'Extérieur ou de l'Intérieur), par exemple vers la Haute-Guinée, ont déjà dû avoir été absorbés par le recensement électoral des Législatives du 28 septembre 2013. D'où l'accroissement notable du corps électoral dans cette région (selon les arguments entendus). OK ?

Oublions un instant les anomalies du recensement électoral pour les Législatives du 28 septembre 2013 (non recensement avéré de beaucoup dans les fiefs de l'opposition en raison, entre autres, du boycott de cette dernière, « gonflement » probable du corps électoral dans les fiefs du parti au pouvoir) ! Maintenant, nous allons procéder à une analyse statique de ces données officielles à notre disposition.

⁴ Annuaire Statistique Enseignement Secondaire, Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, Juin 2013.

Villes	Corps électoral	Population selon le RGDH3	Masculin	Feminin	Taux de masculinité	Ménages	Tailles des ménages	Différence
Kaloum	60.890	62.675	30.998	31.677	97,86	9.224	6,79	1.785
Dixinn	123.400	137.287	69.674	67.613	103,05	20.156	6,81	13.887
Matam	118.255	143.658	71.453	72.205	98,96	20.057	7,16	25.403
Matoto	437.251	670.310	337.657	332.653	101,50	92.564	7,24	233.059
Ratoma	412.869	653.934	329.825	324.109	101,76	96.133	6,80	241.065
Région spéciale de Conakry	1.152.665	1.667.864	839.607	828.257	101,37	238.134	7,00	515.199
Kankan	206.753	472.112	233.573	238.539	97,92	47.005	10,04	265.359
Kerouané	123.645	211.017	103.670	107.347	96,57	27.967	7,55	87.372
Kouroussa	108.098	268.224	130.715	137.509	95,06	29.704	9,03	160.126
Mandiana	105.140	339.527	170.185	169.342	100,50	22.528	15,07	234.387
Siguiri	233.859	695.449	350.316	345.133	101,50	63.850	10,89	461.590
Région administrative de Kankan	777.495	1.986.329	988.459	997.870	99,06	191.054	10,40	1.208.834
Coyah	121.480	264.164	130.928	133.236	98,27	36.165	7,30	142.684
Dubreka	123.828	328.418	161.154	167.264	96,35	45.525	7,21	204.590
Kindia	218.059	438.315	212.015	226.300	93,69	62.612	7,00	220.256
Forecoriah	114.940	244.649	117.235	127.414	92,01	35.186	6,95	129.709
Telimélé	104.138	283.639	129.606	154.033	84,14	49.116	5,77	179.501
Région administrative de Kindia	682.445	1.559.185	750.938	808.247	92,91	228.604	6,82	876.740
Boké	194.548	449.405	222.119	227.286	97,73	61.731	7,28	254.857
Boffa	97.895	211.063	103.789	107.274	96,75	27.785	7,60	113.168
Fria	50.197	96.527	46.593	49.934	93,31	16.601	5,81	46.330
Gaoual	55.768	194.245	91.584	102.661	89,21	28.716	6,76	138.477
Koundara	52.202	130.205	63.379	66.826	94,84	19.284	6,75	78.003
Région administrative de Boké	450.610	1.081.445	527.464	553.981	95,21	154.117	7,02	630.835
Mamou	140.068	318.738	148.095	170.643	86,79	58.941	5,41	178.670
Dalaba	64.402	136.320	61.150	75.170	81,35	27.171	5,02	71.918
Pita	123.298	277.059	122.476	154.583	79,23	56.049	4,94	153.761
Région administrative de Mamou	327.768	732.117	331.721	400.396	82,85	142.161	5,15	404.349
Labé	164.900	318.633	142.471	176.162	80,87	56.910	5,60	153.733
Lélouma	59.095	162.634	68.098	94.536	72,03	29.838	5,45	103.539
Koubia	41.291	101.171	45.826	55.345	82,80	16.787	6,03	59.880
Mali	99.533	290.320	136.279	154.041	88,47	42.699	6,80	190.787
Tougué	52.654	122.959	55.029	67.930	81,01	21.859	5,63	70.305
Région administrative de Labé	417.473	995.717	447.703	548.014	81,70	168.093	5,92	578.244
Faranah	135.519	280.511	136.100	144.411	94,24	34.707	8,08	144.992
Kissidougou	148.330	283.609	136.030	147.579	92,17	40.133	7,07	135.279
Dabola	80.543	182.951	86.339	96.612	89,37	25.797	7,09	102.408
Dinguiraye	67.797	195.662	94.416	101.246	93,25	26.875	7,28	127.865

Région administrative de Faranah	432.189	942.733	452.885	489.848	92,45	127.512	7,39	510.544
N'Zerekoré	228.733	396.118	192.853	203.265	94,88	62.095	6,38	167.385
Beyla	139.889	325.482	159.900	165.582	96,57	38.182	8,52	185.593
Gueckedou	152.175	291.823	138.205	153.618	89,97	45.397	6,43	139.648
Lola	85.202	175.213	83.286	91.927	90,60	29.205	6,00	90.011
Macenta	148.887	298.282	142.690	155.592	91,71	45.458	6,56	149.395
Yomou	65.660	176.664	86.377	90.287	95,67	18.124	9,75	111.004
Région administrative de N'Zérékoré	820.546	1.663.582	803.311	860.271	93,38	238.461	6,98	843.036
Total	5.061.191	10.628.972	5.142.088	5.486.884	93,72	1.488.136	7,14	5.567.781

La colonne « Différence » exprime le nombre de guinéens de moins de 18 ans et d'étrangers résidants (donc ne faisant pas partie du corps électoral) !

Maintenant analysons la structure de la population de la région administrative de Kankan et comparons la à celle des autres régions, particulièrement à celle de la région de Conakry !

Notons :

- La moyenne de la taille des ménages (nombre de personnes vivant dans un ménage) de la région administrative de Kankan est curieusement largement supérieure de celle de tout le pays. Ainsi 15 personnes vivraient en moyenne à Mandiana contre seulement 6 personnes à Kaloum, Dixinn et Ratoma et 7 personnes à Matoto et Matam ! De même la taille des ménages de Beyla (8) est supérieure à celle de toutes les communes de Conakry! Est-ce une coïncidence ?
- Les personnes de moins de 18 ans de nationalité guinéenne et étrangère non-scolarisées (parce que trop jeunes, ou ayant abandonné l'école etc...), les élèves du primaire de nationalité guinéenne et étrangère, ceux du collège et du lycée de moins de 18 ans (peu importe la commune de l'établissement scolaire), et les personnes de nationalités étrangères de plus de 18 ans, résidant dans la commune de Kaloum, seraient selon le RGPH- 3 au nombre de... 1785. Concernant Dixinn et Matam on parle respectivement de 13.887 et de 25.403. Ces chiffres sont étrangement très bas !
- Les populations de guinéens de moins de 18 ans et d'étrangers de toutes les régions administratives du pays, hormis celles de Mamou (404.349) et Faranah (510.544), sont plus nombreuses que celles de Conakry (515.199) !
- Le nombre de guinéens de moins de 18 ans et d'étrangers de la région administrative de Kankan (1.208.834) est étrangement très élevé! Il est même supérieur :
 - au corps électoral de régions administratives de Boké(450.610), de Mamou (327.768) et de Labé (417.473) réunies (1.195.851),
 - au corps électoral des régions de N'Zérékoré (820.546) et de Mamou (327.768) réunies (1.148.314),
 - au corps électoral des régions de Kindia (682.445) et de Boké (450.610) réunies (1.133.055),
 - au corps électoral des régions de Kankan (777.495) et de Labé (417.473) réunies (1.194.968),
 - au corps électoral des régions de Kankan (777.495) et Mamou (327.768) réunies (1.105.263),
 - à la population totale de Faranah (942.733), Labé (995.717), Mamou (732.117) ou de Boké (1.081.445) !!!

- Ainsi de suite...

- Tous les démographes sont d'avis qu'il existe, en principe, une certaine corrélation entre le corps électoral (population nationale de plus de 18 ans) et les populations mineures et étrangères. Parce que ce sont, en général, ces personnes majeures qui sont parents ou tuteurs des mineurs et hôtes des étrangers. Cependant, les résultats préliminaires du RGPH3 violent, à maints endroits, ce principe. Quelques exemples :

1. Malgré que le corps électoral de Dixinn (123.400) et de Matam (118.255) réuni (241.655) soit plus grand que celui de Siguiiri (233.859), les guinéens de moins de 18 ans et les étrangers de Siguiiri (461.590) seraient 11 fois plus nombreux que ceux de Dixinn (13.887) et Matam (25.403) réunis (39.290). La sous-préfecture de Siguiiri-Centre (188.456) serait même beaucoup plus peuplée que Dixinn (137.287) et Matam (143.658) et presque autant peuplée que les communes de Dixinn (137.287) et Kaloum (62.675) réunies (199.962) !
2. Bien que le corps électoral des communes de Matoto (437.251) et de Ratoma (412.869), à elle seules (850.120), soit plus élevé que celui des préfectures de Kankan, Siguiiri, Kérouané, Mandiana et Kouroussa (région administrative de Kankan), réunies (777.495), et que celui de la région de Conakry (1.152.665) soit 1,5 fois plus grand que celui de la région de Kankan, il ressort de ce RGPH 3 que :

- La préfecture de Siguiiri (461.590), à elle seule, aurait presque autant de guinéens âgés de moins de 18 ans et d'étrangers que les communes de Kaloum, Dixinn, Matam, Matoto et Ratoma réunies (région de Conakry 515.199). Notons que le corps électoral de cette région de Conakry (1.152.665) fait 5 fois celui de la préfecture de Siguiiri (233.859) !

- Les personnes âgées de moins de 18 ans et les étrangers résidant dans la région administrative de Kankan (1.208.834) seraient presque 2,5 fois plus nombreuses que celles de Conakry (515.199)

- Le nombre de personnes âgées de moins de 18 ans et d'étrangers de Kankan (1.208.834) serait plus élevé que celui de l'ensemble des guinéens âgés de 18 ans et plus résidant à Conakry (1.152.665), c'est-à-dire le corps électoral de Conakry.

3. Malgré que le corps électoral de Dixinn (123.400) soit presque égal à celui de Beyla (139.889), il se trouve que les populations guinéennes de moins de 18 ans et étrangères de Beyla (185.593) font 13 fois celles de Dixinn (13.887) !

4. Le corps électoral de Dixinn (123.400) est égal à celui de Kérouané (123.645), mais les guinéens de moins de 18 ans et les étrangers de Kérouané (87.372) seraient 6 fois plus nombreux que ceux de Dixinn (13.887) !
5. Le même corps électoral de Dixinn (123.400) est supérieur à celui de Kouroussa (108.098) et de Mandiana (105.140), mais les guinéens de moins de 18 ans et les étrangers de Kouroussa (160.126) et de Mandiana (234.387) seraient respectivement 11 fois et 16 fois plus nombreux que ceux de Dixinn (13.887) !!!
6. Bien que le corps électoral de Matam (118.255) soit supérieur à celui de Kouroussa (108.098) et de Mandiana (105.140), il se trouve que les guinéens de moins de 18 ans et les étrangers de Kouroussa (160.126) et de Mandiana (234.387) seraient respectivement 6 fois et 9 fois plus nombreux que ceux de Matam (25.403) !
7. Le corps électoral de Matoto (437.251) fait un peu moins de 2 fois celui de Siguiri (233.859), toutefois il se trouve que, selon le RGPH3, la population de Siguiri (695.449) serait supérieure à celle de Matoto (670.310) parce qu'il y aurait 2 fois plus de guinéens de moins de 18 ans et d'étrangers à Siguiri (461.590) qu'à Matoto (233.059) !
8. Bien que le corps électoral de Ratoma (412.869) soit, aussi, presque 2 fois plus grand que celui de Siguiri (233.859), la population de Siguiri (695.449) serait supérieure à celle de Ratoma (653.934) parce que Siguiri (461.590) aurait presque 2 fois plus de guinéens de moins de 18 ans et d'étrangers que Ratoma (241.065)!
9. Le corps électoral de Matoto (437.251) est 4 fois plus grand que celui de Mandiana (105.140) mais les guinéens de moins de 18 ans et les étrangers résidant à Mandiana (234.387) sont plus nombreux que ceux de Matoto (233.059)!
10. Le corps électoral de Ratoma (412.869) est aussi 4 fois plus grand que celui de Mandiana (105.140), néanmoins Mandiana (234.387) aurait presque autant de guinéens âgés de moins de 18 ans et d'étrangers que Ratoma (241.065) !

Ainsi de suite...

Ces remarques sont non seulement invraisemblables pour tous ceux qui connaissent notre pays. Mais elles heurtent surtout le bon sens !

- Le taux de masculinité est le ratio Hommes/Femmes. Une surreprésentation de population de sexe féminin ou masculin est un indicateur de migration. En Guinée, une forte proportion de femmes est un indicateur d'émigration : Les hommes sortent et vont voir ailleurs, les femmes restent (dans 1 premier

temps). Une forte proportion d'hommes est un indicateur d'immigration : les hommes viennent s'installer ici espérant trouver de meilleures conditions.

Le corps électoral des préfectures de Siguiiri et de Mandiana étant composé de 53 à 57%⁵ d'hommes, on devrait s'attendre, vu que ces préfectures ont été déclarées zones d'immigrations importantes, à une immigration masculine (étrangère) importante. Ainsi le taux de masculinité devrait être beaucoup au-delà de 100. Or d'après le RGPH3, ce taux est de 100,50 à Mandiana et de 101,50 à Siguiiri, c'est-à-dire pour 100 femmes, on a 100,5 hommes à Mandiana et 101,5 hommes à Siguiiri. Ainsi la population masculine respective est à 50,12% et à 50,37% (en fait la proportion d'hommes a diminuée) ! Ainsi les flux migratoires vers les préfectures de Siguiiri et Mandiana ne sont pas reflétés par les résultats du RGPH3 ! On pourrait dire la même chose pour les préfectures de Kankan, de Kérouané et de Kouroussa !!!

Maintenant, intégrons la population scolaire dans notre analyse !

⁵ http://www.eueom.eu/files/pressreleases/english/MOEUEGUINEE-Rapportfinal_avecannexes-FINAL.pdf, ANNEXE n°8, page 103

Villes	Corps électoral	Population selon le RGDH3	Effectifs du Primaire	Effectifs du Secondaire	Total Effectifs scolaires	Différence
Kaloum	60.890	62.675	14.924	9.494	24.418	- 22.633
Dixinn	123.400	137.287	32.281	18.862	51.143	- 37.256
Matam	118.255	143.658	34.316	26.474	60.790	- 35.387
Matoto	437.251	670.310	178.449	119.549	297.998	- 64.939
Ratoma	412.869	653.934	149.802	87.434	237.236	3.829
Région spéciale de Conakry	1.152.665	1.667.864	409.772	261.813	671.585	- 156.386
Kankan	206.753	472.112	61.084	25.057	86.141	179.218
Kerouané	123.645	211.017	24.712	4.892	29.604	57.768
Kouroussa	108.098	268.224	27.532	7.012	34.544	125.582
Mandiana	105.140	339.527	28.917	4.937	33.854	200.533
Siguiri	233.859	695.449	66.849	21.604	88.453	373.137
Région administrative de Kankan	777.495	1.986.329	209.094	63.502	272.596	936.238
Coyah	121.480	264.164	53.118	28.976	82.094	60.590
Dubreka	123.828	328.418	45.837	16.998	62.835	141.755
Kindia	218.059	438.315	70.485	31.721	102.206	118.050
Forecoriah	114.940	244.649	33.901	8.111	42.012	87.697
Telimélé	104.138	283.639	32.458	6.500	38.958	140.543
Région administrative de Kindia	682.445	1.559.185	235.799	92.306	328.105	548.635
Boké	194.548	449.405	70.170	31.786	101.956	152.901
Boffa	97.895	211.063	29.826	7.534	37.360	75.808
Fria	50.197	96.527	20.987	10.322	31.309	15.021
Gaoual	55.768	194.245	22.051	2.859	24.910	113.567
Koundara	52.202	130.205	20.651	2.914	23.565	54.438
Région administrative de Boké	450.610	1.081.445	163.685	55.415	219.100	411.735
Mamou	140.068	318.738	54.667	14.773	69.440	109.230
Dalaba	64.402	136.320	24.454	4.227	28.681	43.237
Pita	123.298	277.059	39.437	7.558	46.995	106.766
Région administrative de Mamou	327.768	732.117	118.558	26.558	145.116	259.233
Labé	164.900	318.633	53.033	19.486	72.519	81.214
Lélouma	59.095	162.634	21.022	3.515	24.537	79.002
Koubia	41.291	101.171	13.723	2.066	15.789	44.091
Mali	99.533	290.320	33.165	4.659	37.824	152.963
Tougué	52.654	122.959	19.295	4.215	23.510	46.795
Région administrative de		995.717	140.238	33.941	174.179	

Labé	417.473					404.065
Faranah	135.519	280.511	37.979	11.572	49.551	95.441
Kissidougou	148.330	283.609	46.924	15.948	62.872	72.407
Dabola	80.543	182.951	23.274	4.517	27.791	74.617
Dinguiraye	67.797	195.662	18.830	3.138	21.968	105.897
Région administrative de Faranah	432.189	942.733	127.007	35.175	162.182	348.362
N'Zérékoré	228.733	396.118	76.881	32.145	109.026	58.359
Beyla	139.889	325.482	30.675	6.715	37.390	148.203
Gueckedou	152.175	291.823	49.587	18.548	68.135	71.513
Lola	85.202	175.213	31.768	10.637	42.405	47.606
Macenta	148.887	298.282	44.888	13.594	58.482	90.913
Yomou	65.660	176.664	28.204	10.092	38.296	72.708
Région administrative de N'Zérékoré	820.546	1.663.582	262.003	91.731	353.734	489.302
Total	5.061.191	10.628.972	1.666.156	660.441	2.326.597	

Ici, la colonne « Différence » représente le nombre de guinéens de moins de 18 ans et d'étrangers (tous âges confondus) non- inscrits dans un établissement scolaire! Pour simplifier, on dira « non-scolarisés » !

Pour les puristes, soulignons ici que parmi ces élèves (2.326.597) certains avaient plus de 18 ans. Ceux-ci figurent donc, en principe, sur le fichier électoral. Toutefois, leur nombre pourrait être compensé par celui des nouveaux inscrits au CP1 (1ere année) pour l'année scolaire 2013-2014 et des élèves de moins de 18 ans des écoles professionnelles.

La structure abracadabrante de la population de la région administrative de Kankan ayant déjà fait, plus haut, l'objet d'une analyse, il ne sera fait mention ici que de quelques remarques.

Notons :

- IL EST INDENIABLE ICI QU'UNE GRANDE PARTIE (156.386) DE LA POPULATION SCOLAIRE DE CONAKRY N'A PAS ETE PRISE EN COMPTE PAR LE RGPH 3.
S'il est évident qu'une bonne partie des élèves, surtout ceux du secondaire, ne résident pas dans la commune de leurs établissements scolaires, on peut affirmer sans risque de se tromper que l'écrasante majorité des élèves de la région de Conakry (671.585) sont des résidents de ladite région. Si, en plus, on comptabilise les guinéens de moins de 18 ans non scolarisés, parce que trop jeunes ou ayant abandonné l'école ou n'y étant jamais inscrits, et les étrangers

résidants, il est alors manifeste que la population de Conakry est largement sous-estimée !!!

- Le nombre de guinéens de moins de 18 ans non-scolarisés et d'étrangers non-scolarisés de la région de Kankan (936.238) serait :
 - supérieur à celui de toutes les autres régions du pays,
 - supérieur à celui de Conakry (0 !), des régions de Kindia (548.635) et Faranah (348.362) réunies (896.997),
 - supérieur à celui de Conakry (0 !), des régions de N'zérékoré (489.302) et Labé (404.065) réunies (893.367) ou encore
 - presque égal à celui de Conakry (0 !), des régions de Kindia (548.635) et Boké (411.735) réunies (960.370). Et ainsi de suite...

- Je vous laisse le temps de méditer la sagesse de cette perle particulière: Le nombre de guinéens de moins de 18 ans et d'étrangers non scolarisés de la région administrative de Kankan (936.238) serait :
 - non seulement supérieur au corps électoral des régions administratives de Kankan (777.495), de N'Zérékoré (820.546), de Kindia (682.445), de Boké (450.610), de Faranah (432.189), de Labé (417.473) et de Mamou (327.768),
 - mais aussi au corps électoral des régions de Boké (450.610) et Faranah (432.189) réunies (882.799), de Faranah (432.189) et Labé (417.473) réunies (849.662), de Boké (450.610) et Labé (417.473) réunies (868.083), de Boké (450.610) et Mamou (327.768) réunies (778.378), de Labé (417.473) et Mamou (327.768) réunies (745.241) ou de Faranah (432.189) et Mamou (327.768) réunies (759.957),
 - mais aussi supérieur ou égal à la population totale de Mamou (732.117) ou de Faranah (942.733) et
 - serait presque 1,5 fois supérieur à la somme des collégiennes et collégiens, lycéennes et lycéens des régions administratives de Conakry (261.813), Kindia (92.306), Boké (55.415), Mamou (26.558), Labé (33.941), Faranah (35.175), N'Zérékoré (35.175) et Kankan (63.502), c'est-à-dire du total des effectifs du secondaire de toute la Guinée (660.441) !!! Wow ! Djoboti !!! Patissanganâ !!! Ce qui ne laisse rien présager de bon pour la jeunesse de la région administrative de Kankan !

Pour finir :

- Savourez cette « blague » : Le total (1.394.427) des guinéens de moins de 18 ans et des étrangers résidant dans la région administrative de Kankan (1.208.834) et dans la préfecture de Beyla (185.593) serait presque égal à l'ensemble des élèves du primaire (1.426.387) des communes de Kaloum, Dixinn, Matam, Matoto, Ratoma (région de Conakry), des préfectures de Coyah, Dubréka, Kindia, Forécariah, Télémilé (région de Kindia), de Boké, Boffa, Fria, Gaoual, Koundara (région de Boké), de Mamou, Dalaba, Pita (région de Mamou), de Labé, Lélouma, Koubia, Mali, Tougué (région de Labé), de Faranah, Kissidougou, Dabola, Dinguiraye (région de Faranah), de N'Zérékoré, Guéckédou, Lola, Macenta, Yomou (région de N'Zérékoré excepté Beyla) !!!

Avec cette démonstration de la sous-évaluation avérée de la population de la région administrative de Conakry et du déficit flagrant de plausibilité de la structure de celle de la région administrative de Kankan, il est évident que le RGPH -3 a été bâclé. Aussi est-il impératif de procéder à un nouveau recensement ! Car celui-ci est loin d'être une opération purement scientifique. Il ne répond à aucune logique démographique !

A la fin de cette analyse, il ne serait pas incongru d'affirmer, en toute franchise, que ce recensement vaut à peine le papier sur lequel il est imprimé !

Voilà !

Baldé Mamadou Gando